

NOUVEAU-BRUNSWICK

Construire l'avenir 2009-2017 Points saillants

Les cycles dans le secteur de la construction au Nouveau-Brunswick sont beaucoup plus volatils que dans la plupart des autres provinces. L'emploi dans la construction résidentielle a augmenté rapidement sous l'impulsion d'importants projets industriels. Selon les prévisions, le secteur de la construction connaîtra une pause cette année, puis un déclin modéré suivra en 2010 et 2011 lorsque les effets de la récession se feront sentir. On prévoit que des projets d'envergure seront entrepris en 2012 pour atteindre un sommet en 2015 et que l'emploi dans le secteur de la construction non résidentielle augmentera de 45 % sur quatre ans. La mobilisation de la main-d'œuvre nécessaire constitue le point saillant et le défi principal pour le secteur de la construction de la province.

Il est certain que les répercussions de la récession se font sentir au Nouveau-Brunswick, mais les projets industriels en cours et les stimulants gouvernementaux limitent les dommages en 2009 et 2010. À court terme, les retards et les annulations visant de nouveaux projets non résidentiels entraîneront des pertes d'emploi lorsque les activités actuelles prendront fin. Les projets d'infrastructure rendus possibles grâce à des fonds prévus dans les budgets des gouvernements fédéral et provincial feront croître les emplois dans les principaux métiers du génie civil en 2009 et 2010, mais pas suffisamment pour éviter que certains métiers enregistrent une courte période de chômage. Toutefois, il y a peu de chances que le chômage devienne un problème chronique pour les travailleurs de la construction dans la province pendant toute la durée de la période de prévision.

L'ampleur des activités de construction actuellement en cours et prévues pour la période de 2012 à 2015 est suffisamment grande pour que ses conséquences se fassent sentir sur l'ensemble de l'économie de la province. L'une de ces conséquences est un cycle identique dans le secteur de l'habitation, puisque les gains récents et des hausses beaucoup plus importantes de la construction résidentielle prévues pour la période de 2012 à 2015 peuvent être attribuables à l'immigration de travailleurs des secteurs liés à la construction. L'emploi dans la construction résidentielle et dans des secteurs liés à celle-ci pour les 33 métiers et professions recensés par le CSC augmente cette année, notamment grâce aux mesures fédérales d'incitation à la rénovation.

Les projets prévus pour la période de 2012 à 2015 dans le secteur primaire concentreront l'emploi parmi un certain nombre de métiers et professions. Lorsque la mobilisation aura atteint un sommet en 2012 et 2013, la main-d'œuvre locale ne satisfera pas les besoins relatifs à plusieurs métiers et professions. Les métiers suivants feront l'objet de la plus forte demande :

- chaudronniers
- tuyauteurs
- calorifugeurs
- monteurs de charpentes métalliques

Les pénuries de travailleurs touchant ces métiers clés s'étendront sur plusieurs années.

Les stratégies de planification et de recrutement du secteur en vue de la mobilisation de la main-d'œuvre pour la période de 2012 à 2015 prévoient notamment que l'on attirera des travailleurs de nombreuses autres provinces ainsi que des migrants internationaux. Les possibilités à cet égard dépendront du moment où se dérouleront les cycles de la construction non résidentielle ainsi que les démarrages et les fins de projets. L'édition 2009 du rapport *Construire l'avenir* révèle le potentiel que la mobilité et les stratégies connexes recèlent pour le Nouveau-Brunswick dans d'autres provinces. Si les événements se déroulent comme le prévoient les intervenants du secteur dans d'autres régions, une plus grande mobilité de la main-d'œuvre permettra probablement à la province de tirer son épingle du jeu.

Le Nouveau-Brunswick devra également faire face au remplacement d'une main-d'œuvre vieillissante, puisque les travailleurs y sont plus âgés que dans d'autres provinces. Selon les prévisions actuelles pour le secteur de la construction, la difficulté que représente le remplacement des travailleurs de la génération du baby boom sera plus évidente de 2011 à 2015. L'emploi diminuera en 2016 et 2017 après la fin des projets qui auront propulsé le secteur à un sommet. À ce moment-là, il est probable que les départs à la retraite et le déplacement de travailleurs qui quitteront la province compenseront les pertes d'emploi.

Le Nouveau-Brunswick aura besoin d'au moins 5 200 travailleurs pour remplacer ceux qui prendront leur retraite au cours de la période de prévision. De plus, l'activité clé liée à de grands projets, dont une nouvelle raffinerie et une centrale nucléaire, atteindra un sommet en 2015, et il faudra près de 2 400 nouveaux travailleurs par rapport aux niveaux d'emploi actuels pour répondre à la demande dans le secteur de la construction.

Le tableau au verso présente les cotes d'équilibre des marchés pour les métiers et professions au Nouveau-Brunswick.

Les mesures sectorielles et gouvernementales de soutien déjà mises en place pour le secteur de la construction devront être maintenues pendant toute la période de prévision. Ce soutien est essentiel pour que le secteur soit en mesure de relever les défis liés à la volatilité des marchés, à la mobilisation pour d'importants projets, à la mobilité accrue, au remplacement des travailleurs qualifiés qui partent à la retraite et à l'amélioration des compétences.

COTES D'ÉQUILIBRE SUR LES MARCHÉS POUR LES MÉTIERS ET LES PROFESSIONS AU NOUVEAU-BRUNSWICK

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Chaudronniers	5	3	1	1	4	5	5	5	4	4
Briqueteurs-maçons	5	4	2	2	3	5	5	4	4	4
Charpentiers-menuisiers	4	3	2	2	3	4	5	4	3	3
Finisseurs de béton	4	4	3	2	4	4	5	4	4	4
Évaluateurs en construction	5	4	2	2	3	4	5	4	4	3
Directeurs de la construction	5	4	2	1	4	5	5	4	4	3
Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels (sauf dans l'industrie textile)	5	2	1	1	4	5	5	4	4	4
Entrepreneurs et contremaîtres	5	4	3	2	4	5	5	4	4	4
Grutiers	5	4	3	2	3	4	4	4	4	4
Électriciens (y compris industriels et de réseaux électriques)	5	3	2	2	4	5	5	4	4	4
Poseurs de revêtements d'intérieur	3	3	3	2	3	3	4	4	4	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	5	4	3	2	3	5	5	4	4	4
Mécaniciens d'équipement lourd	5	4	4	3	4	5	5	4	4	4
Calorifugeurs	3	3	2	3	4	5	5	4	3	3
Monteurs de charpentes métalliques et assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes métalliques	5	3	3	4	5	5	5	4	3	3
Peintres et décorateurs	3	3	3	2	3	4	4	4	4	3
Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	3	3	2	2	3	3	4	4	3	3
Plombiers	5	4	2	2	3	4	5	4	4	4
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	4	3	3	2	3	3	4	3	3	3
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	4	4	3	3	4	3	3	3	3	3
Constructeurs de résidences et rénovateurs	4	5	3	3	4	4	4	4	4	4
Couvreurs et poseurs de bardeaux	3	4	3	3	4	3	4	4	4	3
Tôliers	5	3	2	1	3	4	4	3	4	3
Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et poseurs de gicleurs	5	3	2	4	5	5	5	4	3	3
Carreleurs	3	3	2	2	3	3	4	4	3	3
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	4	4	2	2	3	4	4	4	4	3
Conducteurs de camion	5	4	3	2	4	5	5	4	4	4
Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	5	3	2	2	4	5	5	4	4	4

Source : Conseil sectoriel de la construction.

COTES D'ÉQUILIBRE SUR LES MARCHÉS

- 1 Il y a des travailleurs disponibles; il existe une offre excédentaire et un risque de voir des travailleurs se diriger vers d'autres marchés.
- 2 Il y a des travailleurs disponibles pour répondre à un accroissement de la demande.
- 3 La disponibilité de travailleurs peut être limitée par de grands projets, de l'entretien industriel ou d'autres hausses de la demande à court terme.
- 4 Il n'y a pas, en général, de travailleurs disponibles. Les employeurs doivent se livrer concurrence pour attirer des travailleurs supplémentaires.
- 5 Il n'y a pas de travailleurs disponibles pour répondre à la demande. La concurrence est intense et les projets ou la production peuvent être retardés ou reportés.

Des données prévisionnelles à jour sont publiées en ligne à l'adresse suivante : www.prévisionsconstruction.ca. Vous pouvez créer des rapports personnalisés sur un vaste éventail de catégories, par secteur, par métier ou par province, sur une période pouvant atteindre 10 ans.

Le rapport complet, *Construire l'avenir, Évaluation du marché du travail de la construction au Canada atlantique de 2009 à 2017*, fait partie intégrante du programme Information sur le marché du travail mis en œuvre par le Conseil sectoriel de la construction; sa version électronique se trouvera à l'adresse www.csc-ca.org plus tard cet été.

Pour plus de renseignements ou pour obtenir des exemplaires du rapport, veuillez communiquer avec le :

Conseil sectoriel de la construction
 220, avenue Laurier Ouest, bureau 1150
 Ottawa (Ontario) K1P 5Z9
 Tél. : 613-569-5552
 Téléc. : 613-569-1220
info@csc-ca.org

Avril 2009